



Arles, mercredi 21 juin 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03301**Cloture par l'avis n° FR/2023/04059**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Autres événements (arbre tombé à l'eau en rive droite de la voie navigable)**Arbre tombé à l'eau - sur Canal du Rhône à Sète
(Branche Secondaire de Beaucaire à Saint-Gilles)****Ne pas serrer la rive droite (pour franchir l'arbre tombé à l'eau) (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 25/05/2023 à 10:00 au 16/06/2023 à 12:00**

- o **Canal du Rhône à Sète, embranchement de Saint-Gilles**
entre les pk 1.312 (pont de la D15) et pk 2.212 (pont rail SNCF)

Commentaire :

En raison d'un arbre tombé à l'eau, entre les 2 ponts précités, de la branche secondaire du Canal du Rhône à Sète dite de Beaucaire à Saint-Gilles, les usagers de la voie d'eau ne serreront pas la rive droite pour le franchir.

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES
Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Joseph VIOLLIN